

## ACTION DE FORMATION CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Madame, Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les élus, membres du conseil municipal,

Les conséquences du changement climatique sont déjà visibles dans les forêts du Grand Est. Depuis 2018, une succession de sécheresses et de crises sanitaires touche les peuplements forestiers. Plusieurs dizaines de milliers d'hectares sont d'ores et déjà concernés par de forts dépérissements des essences principales de la région : chêne, hêtre, sapin, épicéa...

Les élus des communes forestières, propriétaires de forêts communales, sont chargés de léguer aux générations futures ce bien commun qu'est la forêt. Il est ainsi nécessaire aujourd'hui d'envisager de faire évoluer les pratiques sylvicoles afin de s'adapter aux conséquences du Changement Climatique (CC).

Afin de vous y aider, nous avons le plaisir de vous convier à la formation suivante :

GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE

### DÉCISIONS ET ÉVOLUTIONS DE LA FORÊT, ADAPTATION AU CC, ÉVOLUTION DES NOUVELLES ESSENCES

Vendredi 5 juillet 2024 – 8h30 à 12h30

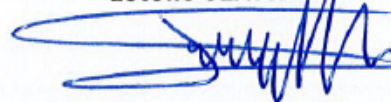
Gérardmer

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Le Président de l'Association des  
Communes forestières Vosgiennes  
**Jérôme THOMAS**



La Directrice d'Agence  
ONF Vosges Montagne  
**Estelle GLATTARD**



Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est.

Union régionale des communes forestières du Grand Est, 80 Boulevard du Maréchal FOCH, 54520 LAXOU organisme de formation enregistré auprès du préfet de région sous le n° 44540418054

## INSCRIPTIONS

### Vous pouvez dès à présent vous inscrire à cette formation

- Par mail : [axelle.levillain@communesforestieres.org](mailto:axelle.levillain@communesforestieres.org)
- Par téléphone : **07 63 74 10 82**
- En retournant le bulletin d'inscription au dos de cette feuille à l'adresse ci-dessous :

**Association des Communes forestières Vosgiennes - 8 rue de la Préfecture, 88088 EPINAL Cedex 9**

Merci de vous inscrire au plus tard **7 jours avant la journée** (les inscriptions ultérieures seront gérées au cas par cas)  
Attention, nous nous réservons le droit en cas de forte affluence de prioriser les places pour nos adhérents.

Nous vous rappelons que nos formations sont **réservées aux élus et aux personnels des collectivités**.  
Merci de votre compréhension.

Depuis 2018, par l'effet du changement climatique, une succession de crises sanitaires touche les forêts du Grand Est.

Les impacts à court et moyen termes sont majeurs pour les peuplements forestiers et leurs conséquences fragilisent la filière forêt-bois régionale. L'intervention humaine est nécessaire pour gérer l'urgence des conséquences des crises sanitaires forestières (exploitation et valorisation des bois déperissant, mise en œuvre de dispositifs d'aide technique et financière spécifiques, organisation de la lutte contre les crises sanitaires, etc.) mais aussi pour adapter les peuplements impactés des forêts communales aux climats futurs.

**8h30 – 9h30** Visite terrain  
**9h30 - 10h00** Mots d'accueil et introduction  
**10h – 12h30** Le changement climatique et ses conséquences sur les forêts ;  
 Les choix des propriétaires pour l'adaptation des forêts au changement climatique ;  
 Présentation des choix d'un point de vue de la sécurité en forêt ;  
 Présentation des essences et de leur résistance en lien avec certains paramètres (clim'essence).

**INTERVENANTS**



**Tarif de la formation :** Cette formation entièrement financée est gratuite.

**Évaluation de la formation :** Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

**Moyens pédagogiques :** diaporama et animation suscitant les questions et les débats, échanges.

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap :** contactez-nous pour toute information complémentaire.

**Règlement intérieur :** sur demande.

**Prérequis :** Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

Cette formation s'adresse aux élus et salariés des collectivités.

Création juin 2024

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Évaluer les conséquences du changement climatique sur les forêts du Grand Est
- Identifier les choix sylvicoles permettant d'adapter les forêts au changement climatique
- Faire des choix en termes d'essence et de conduite de peuplement pour l'avenir de la forêt communale.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Décisions et évolutions de la forêt, adaptation au CC, évolution des nouvelles essences

Vendredi 5 juillet 2024 – 8h30 à 12h30

Gérardmer

COMMUNE:.....CODE POSTAL.....

REPRÉSENTÉE PAR : ..... Cachet de la commune et signature du

Maire

FONCTIONS : .....

Afin de pouvoir vous communiquer l'adresse exacte du lieu de formation et les dernières informations, merci de nous indiquer ci-dessous une adresse mail (ou à défaut un numéro de téléphone)

CONTACT : .....

PARTICIPATION AU REPAS :  NON  OUI

Règlement d'un montant de 25€ (tarif non-adhérent) ou de 13€ (tarif adhérent)

par chèque à l'ordre de l'Association des Communes forestières Vosgiennes , à fournir avec cette inscription ou le jour de la formation

par mandat administratif-> **Merci d'indiquer votre numéro de SIRET :**

TOUT REPAS ANNULÉ DANS LES 48H AVANT LA FORMATION EST DÛ.